



Selon le bureau de communication du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) Reginald Delva a eu une rencontre avec la firme allemande Giesecke & Devrient et les responsables de la Direction de l'Immigration et de l'Emigration (DIE) afin d'organiser le passage graduel du passeport ordinaire « MRZ » au passeport électronique.

Selon le MICT le passeport électronique est « plus fiable et sécuritaire », et vise à renforcer les contrôles aux postes frontières et à combattre la fraude de manière générale.

Cette première rencontre, s'inscrit dans le cadre du vote de la loi sur la « Signature Électronique» obtenu à la Chambre Basse à la fin de la première semaine de septembre 2014, et dont la firme allemande Giesecke & Devrient a été contractée pour accompagner la DIE dans le cadre de ce projet, poursuit la note.

« Avec cette rencontre Haïti vient d'éviter l'isolement en respectant les exigences de l'Office de l'Aviation Civile Internationale (OACI) », déclare le ministre Delva qui plaide également pour le vote célère et dans les mêmes termes au Senat de la République de la loi sur la « Signature Électronique ».

A noter que « le passeport électronique est muni d'une puce intégrée au livret, supportant les données biométriques des haïtiens qui détiendront des passeports internationalement acceptés. Ce qui le rendra pratique, infalsifiable et constituera un rempart contre, entre autres, l'usurpation d'identité garantit le titulaire du MICT.